



INFO PRESSE 11/10/2018

« VERS L'ECOMOBILITE »

Voyage d'Etude à La Rochelle et l'Île d'Oléron

9 et 10 octobre 2018

Les transports en Corse représentent **54% des consommations d'énergie finale** contre 32% sur le continent et **émettent 45% des gaz à effet de serre**. De plus, la part du transport routier est la plus importante et représente **39%**.

La part de dépenses liées à l'achat de carburant est très importante pour les ménages corses et fait de la Corse la première région en terme de vulnérabilité énergétique liée aux déplacements. L'INSEE estime que les ménages consacrent environ 1600 € par an à l'achat de carburant. D'où la nécessité de développer des alternatives qui permettent de réduire les coûts de déplacements.

Les estimations du coût annuel moyen d'un véhicule varient entre 4000 et 8000 € pour son propriétaire, dont plus de 1000 € pour les seuls carburants (source : étude ADETEC).

De nombreux ménages habitent en périphérie pour des raisons financières mais subissent la double peine du transport quotidien associant fatigue et coût important, d'où des taux de vulnérabilité énergétique inquiétants dans les périphéries ajaccienne (44%) et surtout bastiaise (58%) qui est connue pour être plus étendue.

Face à ce constat, les décideurs publics doivent mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire moins consommatrice d'espace qui réduise les trajets quotidiens, de proposer des solutions de mobilités attractives et performantes répondant au mieux aux besoins individuels et collectifs.

Pour promouvoir et accompagner la transition vers une mobilité plus durable et moins pénalisante pour l'humain, son cadre de vie et l'environnement c. à d. l'écomobilité, il est nécessaire d'agir sur plusieurs leviers.

Les objectifs ambitieux de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) vont pousser les acteurs de la mobilité à faire évoluer les comportements des usagers notamment en proposant des solutions favorisant la mobilité active par la création de zones apaisées dans les bourgs, d'aménagement des voies vertes favorisant la marche à pied et l'utilisation du vélo.

La mise en place par la Collectivité de Corse d'une subvention pour l'achat d'un VAE (Vélo à Assistance Electrique) est un succès avec plus de 1000 personnes aidées en 2 ans et permet à de plus en plus de personnes de passer de la voiture au vélo pour une partie de leurs déplacements : accès aux loisirs, domicile-travail, etc.

C'est dans ce cadre, que l'AUE et l'ADEME ont organisé pour les élus locaux un voyage d'étude « Vers l'écomobilité » en Charente-Maritime, territoire pionnier en matière de mobilité et de transports

L'objectif de ce voyage d'étude – qui a réuni 16 élus et techniciens corses – était de découvrir et de tester les solutions de mobilité mises en place dans l'agglomération de La Rochelle et sur l'île d'Oléron, de s'inspirer au travers un retour d'expériences, de deux territoires présentant des similitudes avec la Corse : petites villes côtières et portuaires accueillant une activité touristique importante en saison estivale.

Plusieurs sujets ont été abordés tels que :

- Le réseau de bus Yélo de l'agglomération de La Rochelle
- Le vélo : schéma directeur vélo, services (libre-service vélo, location longue durée, location estivale) et leur évolution (notamment vélo à assistance électrique en libre-service)
- L'autopartage : le service actuel et son évolution
- Le TAD (Transport à la Demande) également disponible la nuit
- Les parcs relais
- Le covoiturage
- La logistique urbaine : le service actuel et projets
- Expérimentation de véhicule sans conducteur
- L'intégration tarifaire entre les différents services de mobilité
- Projet de l'agglomération 0 carbone (projet Territoires d'Innovation de Grande Ambition)
- Les zones apaisées (réduire la place et la vitesse de la voiture en ville au profit d'autres modes)

La délégation corse salue la chaleur de l'accueil, la qualité des échanges et la disponibilité des élus de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et de l'île d'Oléron en particulier :

Mme Brigitte DESVEAUX, Vice-présidente de la CdA chargée de la mobilité et des transports, Mme Marie SANTINI, directrice du service Mobilité et transports et M. Jean-Marc SOUBESCE, adjoint au Maire.

Mais aussi M. Pascal MASSICOT, Président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron; M. Joseph HUGHES, DGS de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron; M. Christophe SUEUR, Maire de Saint PIERRE D'OLERON ; M. Jean-Michel MASSE, Maire de Saint DENIS D'OLERON

Contacts presse ADEME

Tel : 06 14 69 66 79 / e-mail : valerie.noel@ademe.fr